

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 20 OCTOBRE 2006

Présents :	Raymond CRESSEND - René BUTHOD-GARCON - Charles BOUZON - Maryline BOUZON - Nicole COLLOMB - Pascal COLLOMB - Michel JAY - Michel JOVET - Raphaël MILEZE - Jacqueline VILLIEN
Excusés :	Florence REGNAULT - René RHLY
Absents :	Didier DELU - Frédéric VILLIEN
Secrétaire :	René BUTHOD-GARCON

I - AFFAIRES GENERALES

1 - Décisions modificatives

Le Conseil Municipal accepte les virements de crédits sur les différents budgets et accepte de voter une subvention complémentaire sur le budget eau et assainissement pour permettre de payer l'étude du réseau d'assainissement de la Bergerie et Montméry ainsi que des analyses d'eau complémentaires obligatoires.

2 - Renouvellement du contrat de travail de l'agent technique des services

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le contrat de travail de Madame Sylvie GIROD-ROUX pour une durée de un an, à compter du 7 décembre 2006

3 - Prix de l'eau

- Abonnement par unité de logement	37 20 €
- M3 jusqu'à 300 m3	0 68 €
- M3 supplémentaire au-delà de 300 m3	0 357 €
- Location compteur	10 40 €
- Redevance eaux usées (m3 eau facturé)	0 51 €
- Redevance de prélèvement	0 102 €

4 - Baux communaux

Le Conseil Municipal accepte de renouveler les baux communaux :

- Appartement La Bergerie - Madame FAVARO - 348.68 €/mois,
- Local Fruitière Montméry - Madame REGNAULT - 36.94 €/mois,
- Appartement La Fruitière Pierrolaz - Monsieur LEMAIRE - 256 17 €/mois

II - URBANISME

5 - Plan Local d'Urbanisme

Le Cabinet FORMAT PAYSAGE, chargé d'élaborer le Plan Local d'Urbanisme de la Commune, a déposé le bilan. Le responsable de la société s'engage toutefois à poursuivre le travail.

Le Conseil Municipal réétudie les différents points du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable et l'approuve.

6 - Projet permis de construire du refuge de Presset

Le Club Alpin Français a déposé un nouveau projet qui respecte la demande de la Commune, soit un nombre de places limité à vingt deux. Il estime que l'impact sur le paysage pourrait être amélioré en modifiant soit l'architecture, soit l'implantation.

7 - Demande d'échange de terrain - Monsieur et Madame CHAUTARD à La Bergerie

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable suite à la proposition de Monsieur et Madame CHAUTARD.

III - TRAVAUX

8 - Accessibilité salle des fêtes pour personnes à mobilité réduite

Les travaux vont débuter début novembre et se solderont par la mise en place d'un ascenseur. Nous vous prions d'ores et déjà de bien vouloir nous excuser pour les désagréments que vont occasionner ces travaux.

9 - Pont de Bon Pas

Suite à un appel d'offres, l'entreprise MARTOIA d'UGINE a été retenue pour un montant de 35 317.88 euros. Une remise de 8 % nous est accordée si la Commune consent à ne faire débuter les travaux qu'en avril 2007.

Le Conseil Municipal accepte

10 - Aménagement de voirie - marché GERLAND/COLAS

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le marché d'enrobés pour 2007 avec le groupement GERLAND/COLAS

11 - Eclairage public

Le Conseil Municipal lance un appel d'offres pour l'entretien de l'éclairage public sur la Commune.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BOCH Marthe qui propose de vendre des terrains familiaux à la Commune. Le Conseil Municipal n'est pas intéressé.
- Le Conseil Municipal accepte de racheter une concession de terrain au cimetière de LA COTE D'AIME, afin d'y construire un ossuaire
- Suite à une réunion avec les riverains de Pré Boissy qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules sur cette route, une barrière sera installée
- Une étude est demandée à la Direction Départementale de l'Équipement en vue de sécuriser la traversée de Prébérard
- Deux coupes de bois ont été vendues pour des montants respectifs de 23 830 euros et 6 937.76 euros
- Des arbres, en bordure de route, sur terrain communal, ont été marqués d'une croix rouge sur la route de la montagne ; ils seront abattus prochainement pour éviter un excès de glace en hiver
- Il reste des chablis à vendre ; vous pouvez vous adresser à Monsieur l'Agent Forestier
- Goûter des Aînés : Nous invitons les plus de soixante ans, à venir nombreux au goûter de Noël des Aînés prévu le dimanche 3 décembre 2006 à la salle des fêtes.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Côte d'Aime le 23 octobre 2006

Le Maire,
R CRESEND

